



Liste des délibérations examinées  
en Conseil Municipal  
le 04 Février 2025

Le Conseil Municipal de la commune s'est réuni le 4 février 2025 à 18h00, sous la présidence de Madame Muriel DEROOSE-DEBAS, Maire Adjoint qui supplée à l'absence de Monsieur Hubert LENAIN, Maire

Étaient présents :

Denis BEAUSAERT,

Muriel DEROOSE-DEBAS

Laurence GUERRY

Marie LE NENAON

Pascal POTIER

Bernard POTTIER

Mickaël RENAUDIN

Stéphane ROGNON

Robert ROUCH

Marie-Véronique VASSET

Karine VERNHES

Formant la majorité des membres en exercice.

La séance a été ouverte à 18h00.

Absent excusé : Hubert LENAIN, Cyril TURLURE (pouvoir donné à Pascal POTIER),

Absent non excusé : David TROMBOFSKY

Date de la convocation : 28 janvier 2025

Secrétaire de séance : Stéphane ROGNON

Également présente : Nathalie DESTIGNY, Secrétaire

Points abordés à l'ordre du jour :

1. Délibération relative au service mutualisé de remplacement de secrétaire de mairie proposé par la communauté d'agglomération Lisieux Normandie.
2. Délibération relative à l'engagement de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2025
3. Suppléance du Maire : délibération pour le versement de l'indemnité du maire à l'adjoint suppléant
4. Délibération relative à la rétrocession de la voirie de la place du Bicentenaire

**Délibération n° 2025-0402-DEL01 : Délibération relative au service mutualisé de remplacement de secrétaire de mairie proposé par la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie**

Nombre de présents : 11 – Nombre de pouvoirs : 1 – 12 voix pour

**Délibération n° 2025-0402-DEL02 : Délibération relative à l'engagement de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2025**

Nombre de présents : 11 – Nombre de pouvoirs : 1 – 12 voix pour

**Délibération n° 2025-0402-DEL03 : Suppléance du Maire : délibération pour le versement de l'indemnité du maire à l'adjoint suppléant**

Nombre de présents : 11 – Nombre de pouvoirs : 1 – 5 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions

**Délibération n° 2025-0402-DEL04 : Délibération relative à la rétrocession de la voirie de la place du Bicentenaire**

Nombre de présents : 11 – Nombre de pouvoirs : 1 – 12 voix pour

**Affiché en mairie le 6 février 2025**